

N°01

Janvier 2020

LA FORÊT REVÉLÉE

L'actualité de notre coopérative

Côté forêt

Le peuplier, une essence en phase avec les besoins du XXI^e siècle

Rencontre avec...

Philippe Roy,
administrateur et conseiller de la section Auvergne

Zoom sur

Un nouveau logo pour UNISYLVA



UNISYLVA
RÉVÉLONS NOS FORÊTS

3__ Éditorial

4__ Repères

Parole de / Chiffre-clé / En image / Vœux 2020

5__ Point de vue

Vie de la coopérative5

L'équipe projet communication
révèle la nouvelle image d'UNISYLVA

Tendance marché6

Des marchés impactés par la conjoncture
internationale et les crises sanitaires

Côté forêt.....8

Le peuplier, une essence en phase
avec les besoins du XXI^e siècle



10__ Regards

Rencontre avec..... 10

Philippe Roy, administrateur
et conseiller de la section Auvergne

3 questions à..... 12

Denis Harang, directeur de l'agence
Berry Bourgogne



14__ Actualités

En bref 14

Les travaux de R&D à UNISYLVA

Assurez votre forêt, n'attendez pas
qu'il soit trop tard !

Changement d'adresse
de l'agence Perche Sologne

Zoom sur 15

Un nouveau logo pour UNISYLVA



16__ Manifeste UNISYLVA

Publication de SCA Unisylva – ISSN 2497-3947

Directrice de la publication : Sophie Farinotti
6 rue de Champ Galant – 36 400 La Châtre
+33 (0)2 54 48 22 56

Conception, création et mise en page : **PERISCOPE**
Crédits photographiques : UNISYLVA, Pacôme Sadek,
Jade Van Goethem





Bertrand SERVOIS
Président d'UNISYLVA

Comment préparer la forêt française du XXII^e siècle ?

Dans le cadre du Projet de Loi de Finance 2020, le Gouvernement prévoyait de diminuer la taxe additionnelle pour les CA¹ qui finance en partie les CRPF². La réaction des coopératives forestières fut de soutenir le CNPF³ dans ses missions régaliennes. Depuis, le Gouvernement a fait machine arrière sur cette mesure.

Une réflexion sur le fond du sujet s'impose. Les CRPF ont été créés en 1963 par le Ministre Pisani pour former les sylviculteurs et les guider vers une gestion durable.

« Une réflexion est indispensable sur la forêt, son avenir et nos besoins avant de savoir comment organiser la forêt française et de procéder aux choix de solutions. »

Le temps est venu de se poser la question de savoir si nous sommes toujours dans le même contexte d'après-guerre. Nous devons préciser les enjeux pour la forêt de demain : une forêt économique répondant à nos utilisations futures, résiliente au changement climatique, participant au

respect de nos engagements de réduction de gaz à effet de serre... Cela nécessite de la recherche fondamentale et appliquée, de la communication et de la formation, des moyens de production et de reproduction, des moyens financiers. Le CNPF peut-il rester seul ?

Doit-il se regrouper avec les CA ou être associé à l'ONF⁴ ou trouver d'autres formules ? Nous devons tenir compte des objectifs prioritaires des uns et des autres, trouver les partenariats les plus efficaces et savoir qu'on ne pourra pas multiplier des effectifs avec des actions redondantes voire concurrentes. C'est ce challenge que nous nous donnerons en participant à une réflexion de l'ensemble de l'amont forestier. Les Coopératives et votre président y participeront de façon active.

1. Chambre d'Agriculture
2. Centre Régional de la Propriété Forestière
3. Centre National de la Propriété Forestière
4. Office National des Forêts

Parole de...



« Faciliter l'épanouissement et l'autonomie des jeunes technicien·ne·s pour servir au mieux nos adhérents »

Denis Harang, Responsable de l'agence Berry Bourgogne
> L'interview à retrouver p.12

Chiffre-clé

39 %

des peupleraies
ne sont pas renouvelées

> La tendance marché à découvrir p.6

En image



Probablement les plus hauts douglas d'Europe (60m)

Ces douglas, issus d'une plantation réalisée en 1895 sont situés près du viaduc des Farges (Meymac), ils sont la fierté du Limousin.

Vœux 2020



Vie de la Coopérative

L'équipe projet communication révèle la nouvelle image d'UNISYLVA

L'accueil de nos plus jeunes collaborateurs, leurs formations, le développement de leur *affectio societatis* mais aussi la prise en compte des nouvelles attentes de nos adhérents et de la société, nous encouragent à renouveler notre image et notre communication. En 2020, UNISYLVA se révèle et arbore avec fierté une nouvelle identité co-construite avec le soutien de nos administrateurs et de nos collaborateurs.

Notre plan stratégique de 5 ans, voté par notre conseil d'administration, inclut, entre autres, le renouvellement de notre communication. Sous les conseils de PERISCOPE, notre agence de communication digitale basée en Auvergne, un groupe de dix personnes, constitué d'administrateurs et de collaborateurs, a été formé.

Au fil des échanges lors d'ateliers de co-construction, les valeurs de résilience, de pérennité et de responsabilité sont apparues comme les bases évidentes de notre identité. Notre singularité se fonde

sur notre transparence, notre capacité d'empathie et notre loyauté envers nos adhérents et nos collaborateurs dans une approche toujours positive. Elle se traduit par notre souci permanent de qualité de nos actions sylvicoles et nos performances commerciales et techniques.

Trois étapes en trois ans ont été définies. Début 2020, notre nouveau logo, sera communiqué sur nos véhicules, nos documents administratifs ainsi que sur nos équipements et nos vêtements de travail. Ce nouveau logo lancera une communication renouvelée d'informa-

tions et de formations utiles, adressée à nos adhérents. Ces informations seront largement accessibles sur internet et partagées, plusieurs fois par an, sur notre, presque antique, support papier ! En 2021, notre communication sera complétée par des messages et des campagnes à destination du grand public parce que UNISYLVA, fort de ses 12 000 adhérents, doit être mieux connue. Il nous semble essentiel d'expliquer à une société qui a oublié les réalités terriennes, que nous œuvrons avec la nature et non contre elle.

Découvrez la vidéo :
<https://youtu.be/XpZJbXkc4-k>



Tendance marché

Des marchés impactés par la conjoncture internationale et les crises sanitaires

Le marché des bois est fortement impacté par la conjoncture internationale. Les variations des taux de changes, le prix du baril de pétrole, les tensions entre la Chine et les États-Unis et le ralentissement de la croissance mondiale sont autant de facteurs qui vont avoir des répercussions sur les prix de nos bois. À cette conjoncture internationale chaotique viennent s'ajouter des crises sanitaires (scolytes et sécheresse) sans précédent.



1 Chêne, pas de tassement sur les bois de qualité supérieure

Depuis quelques mois, un repli de l'ordre de 20 % s'opère sur les cours des chênes de qualité secondaire ou de petit volume. Ce ralentissement est imputable sur le marché de la charpente à l'incertitude du Brexit, à une baisse de l'export sur le marché chinois, à une déflation de la devise chinoise (yuan), à un ralentissement de l'immobilier en Allemagne impactant le marché du parquet massif et à des stocks importants liés aux bonnes conditions d'exploitation.

Les produits hauts de gamme de qualité merrain et plot que nous proposons à nos acheteurs classés et triés enregistrent quant à eux de très bons prix. Les prix moyens restent toutefois supérieurs à ceux d'il y a trois ans.

2 Peuplier, la hausse se confirme

Les prix progressent car la demande est soutenue et l'offre réduite. Les bois partent vers des usines italiennes, vers l'Espagne, vers l'Aube (proximité de Troyes) ou encore dans la Sarthe (Drouin)... Les acheteurs restent exigeants. Les qualités déroulage (bois élagués, droits, cultivars reconnus pour leurs aptitudes au déroulage) sont les plus recherchées et utilisées en contre-plaqué ou en emballage. Les qualités secondaires sont destinées au sciage et à l'utilisation en palettes. Un nouveau marché appelé tranchetta (qualité contre-plaqué dans la surbille) se développe et permet une valorisation optimale de l'arbre.



3 Situation inédite sur le marché des bois blancs (sapins et épicéas)

Les forêts européennes (Allemagne, Belgique, République Tchèque, Suisse, France, etc.) connaissent des dépérissements inédits liés aux attaques de scolytes sur les épicéas et aux sécheresses sur les sapins.

Les arrivées massives de bois scolytés ou/et secs entraînent une saturation des marchés classiques provoquant une



chute des cours de l'ordre de 25 à 30 % sur nos bois blancs issus des forêts du Morvan. L'impact est plus limité (baisse de 15 %) sur nos forêts de l'Auvergne et du Limousin. Les exportations vers l'Asie permettent, malgré une concurrence forte avec les autres pays impactés par ces crises, d'écouler une partie des grumes d'épicéas scolytés.

Toutefois, il est à noter que les bois frais de qualité, d'un volume supérieur à 2 m³ trouvent facilement preneur.

Ces récoltes massives, non prévues dans les documents de gestion vont engendrer dans les prochaines décennies des trous de production. Les forestiers doivent d'ores et déjà penser aux renouvellements avec toutes les problématiques que cela comporte : quelle essence choisir ? Comment faire face au problème grandissant du gibier ? À quel coût ? Avec quelles aides ? UNISYLVA est là pour vous conseiller sur ces questions majeures. N'hésitez pas à nous solliciter.

4 Marché des bois rouges contrasté

La demande en douglas est soutenue avec une augmentation des prix de 2 à 3 €/m³.

Les pins sont quant à eux impactés par les crises sanitaires et enregistrent une légère baisse pour les qualités médiocres à moyennes.

Côté forêt

Le peuplier, une essence en phase avec les besoins du XXI^e siècle

Trois espèces de peuplier sont naturellement présentes en France. À ces espèces s'ajoutent, sur la zone d'activité d'UNISYLVA, une vingtaine de cultivars¹ connus sous les noms de I214, I45-51, Dorskamp, Koster, A4A... En bordure de cours d'eau, en boqueteaux, isolés ou en parcelles entières, cette essence nous est familière et structure le paysage mais ses atouts au sein de la filière forestière restent quant à eux souvent méconnus.

Avec une surface nationale de 200 000 ha (0,3 % du territoire national et 1,8 % de la surface feuillue française), la France se place au 3^e rang des producteurs mondiaux en surface de peupliers cultivés, après la Chine et l'Inde. C'est la seconde essence feuillue récoltée dans l'hexagone (hors bois bûche) après le chêne avec une récolte de 1,4 million de m³ soit plus de 26 % de la production de bois feuillu.

Des atouts environnementaux

Ces milieux sont riches au niveau floristique et faunistique (ornithologique en particulier). Le peuplier joue un rôle majeur dans la protection de la ressource en eau. Son système racinaire plus efficace que celui des zones prairiales contribue à la fixation d'éléments polluants (azote, phosphore). Il intervient aussi comme une pompe dans les zones inondables. Sa forte croissance permet un stockage de carbone particulièrement efficace. Son empreinte carbone est bien meilleure comparée aux emballages plastiques² : une tonne d'emballage léger = 72 kg de CO₂ et une tonne d'emballage plastique = 1 000 kg de CO₂.

Des atouts économiques

Arbre à croissance très rapide (15 à 20 ans), bois de couleur claire et léger, bonne résistance mécanique sont autant d'atouts économiques et techniques pour le peuplier. Ces utilisations sont multiples. Les bois de très belle qualité sont déroulés et utilisés pour la fabrication d'emballages légers qui offrent une très bonne alternative au plastique ou pour la fabrication de contre-plaqué remplaçant les panneaux en bois exotiques. Les bois de qualité moindre peuvent être utilisés en sciage

pour fabriquer des palettes pour le fret, des caisses pour l'emballage ou être destinés à la trituration.

De nouveaux débouchés s'ouvrent à cette essence dans les bois dits de structure ou d'usages extérieurs avec un traitement thermique ou encore en chimie verte (cosmétique, textile, etc.)

Mais pourtant tout n'est pas rose pour cette essence...

Les prix très bas du bois de peuplier de ces 10 dernières années, le morcellement, les réglementations, les problèmes sanitaires, le coût des impôts fonciers ont engendré un renouvellement de seulement 61 % des peuplements exploités (période 2008-2017) ! C'est près de 42 000 ha qui ont été perdus depuis 1996 !

À brève échéance un déficit d'approvisionnement est inévitable et va s'accroître car la consommation de cette essence est en croissance. En 2030, nos disponibilités ne couvriront que 45 % des 1,8 million de m³ nécessaires aux usines, d'autant que deux nouvelles usines de déroulage viennent de s'installer ou sont en projet dans le Grand-Est. Ce défi à relever ne pourra se faire qu'avec une mobilisation de tous et de nos adhérents populteurs en particulier.

UN PEU D'HISTOIRE...

C'est Olivier de Serres, en 1600, qui écrit les prémices de la culture « des bois aquatiques ». Les premières règles de culture des peupliers seront quant à elles formulées par Pelée de Saint Maurice en 1763. Il s'agit alors d'un modèle agroforestier avec un étage supérieur composé de peupliers et un étage inférieur orienté vers une production agricole (foin, pâturage, culture intercalaire, etc.) Ce concept est encore pratiqué dans le sud-ouest de la France lors des premières années du peuplement.

Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour voir évoluer ce modèle vers une culture plus productiviste.

1. Variétés de peupliers cultivées résultant de clonage d'espèces pures ou hybrides

2. Source : Ademe, Felco, Siel

Les clés de la réussite d'une peupleraie

1. BIEN CHOISIR SON(S) CULTIVAR(S)

Le choix du cultivar en fonction du milieu est la clé de la réussite d'une peupleraie. Il est indispensable de faire appel à des professionnels d'UNISYLVA pour vous conseiller. Le peuplier nécessite un sol frais, profond, aéré, bien alimenté en eau avec une nappe phréatique située entre 0,5 et 1,3 m de profondeur et doté d'une bonne richesse minérale (pH de 6 à 7).

Afin de s'assurer une rentabilité optimale, il faut éviter les stations séchantes ou trop humides.

Il est très important de limiter les surfaces d'un même cultivar à 2 ha. Cette diversification limite la propagation de maladies.



2. TYPE DE PLANÇONS ET TECHNIQUES DE PLANTATION

On retiendra des plançons de type A2 (tige sans racine ni branche) âgés de 2 ans et présentant une circonférence de 10-12 cm à 1 m de hauteur.

Le sol doit être propre, les fossés entretenus et les exutoires efficaces. Le travail du sol se fera en local avec une tarière à ailettes dotée d'une mèche de plus de 10 cm de diamètre ou à la pelle mécanique. Le plançon devra être enfoncé à plus de 80 cm de profondeur. Le sol devra être bien tassé pour favoriser le développement racinaire.

Il est vivement conseillé de mettre, au moment de la plantation, des protections à gibier qui seront retirées lorsqu'elles ne seront plus utiles.

Les densités classiques de plantation varient de 156 plants/ha (8 m X 8 m) à 204 plants/ha (7 m X 7 m) pour les stations très fertiles. La plantation peut s'effectuer en carré ou en quinconce (meilleure utilisation de l'espace).

Pour des questions de protection de la ripisylve et des berges, on évitera de planter à proximité immédiate des cours d'eau (planter à plus de 10 m).

3. PRODUIRE DE LA QUALITÉ EN MOINS DE 20 ANS

Les trois premières années, un passage au cover-crop entre les lignes est nécessaire pour assurer une bonne reprise et améliorer la croissance juvénile. Ce travail du sol limite ainsi la concurrence de la végétation vis-à-vis de l'eau.

Pour améliorer la forme des arbres et leur dominance apicale (tige bien droite) il convient de réaliser une ou deux taille(s) de formation entre 2 et 4 ans.

De plus, pour obtenir des bois aptes au déroulage (bois sans nœud) un élagage doit être mené en deux temps : un premier élagage entre 3 et 4 m de hauteur dès que le diamètre à 1,3 m de hauteur fait 10 à 12 cm puis une deuxième jusqu'à une hauteur de 6 à 7 m. Cet élagage ne doit pas prélever plus de 50 % de la masse foliaire.

REMARQUE

Des expérimentations menées par FCBA portent d'une part sur l'utilisation de densités plus fortes (jusqu'à 600 tiges/ha) afin d'obtenir un volume final plus élevé avec des arbres de plus petit diamètre et d'autre part sur l'utilisation de matériel initial plus jeune (bouture de 1 an de 50 cm de longueur) afin de réduire les coûts d'installation. Votre coopérative va mettre en place des essais de forte densité pour vérifier leur intérêt technique et économique.

ITINÉRAIRE CLASSIQUE (€ HT) 204 PLANTS/HA (STATION RICHE)

Travail du sol + Plantation + Taille de formation + Élagage + Entretiens

5 300 € HT/ha

Récolte	Diamètre moyen	Prix moyen (Chiffes UNISYLVA)
18 ans	42 cm	35 €/m³
Volume unitaire	Volume /ha	Revenu net HT
1,35 m³	230 m³ Pas d'éclaircie	2 750 €/ha environ

LA POPULICULTURE PERMET DES REVENUS COMPLÉMENTAIRES ET RAPIDEMENT MOBILISABLES

UNISYLVA va tester prochainement un itinéraire à 400 plants/ha, ce qui permettrait un meilleur approvisionnement des usines. Cette densité produirait 300 m³/ha avec des arbres de 1 m³. Une éclaircie est envisagée vers 10 ans prélevant la moitié des tiges.

Rencontre avec...

Philippe Roy, administrateur et conseiller de la section Auvergne



Âgé de 55 ans et père de quatre enfants, Philippe Roy est propriétaire de parts de groupements forestiers familiaux dans l'Allier et dans la Nièvre. Guidé par ses ancêtres, issus du Génie Rural et des Eaux et Forêts, mais aussi par ses parents et en particulier son père, ingénieur agronome, Philippe cultive une relation forte à la forêt et à la terre. Aujourd'hui, c'est à l'un de ses enfants qu'il transmet cette passion. Étudiant en droit rural et économie agricole, ce dernier gère, d'ores et déjà, ses propres parcelles de forêt.

COMMENT ÊTES-VOUS ENTRÉ EN POSSESSION DE VOS BOIS ? Y-ÉTIEZ-VOUS PRÉPARÉ ?

Je suis devenu propriétaire forestier tout simplement et comme beaucoup de personne de ma génération, par héritage, au décès de mes parents. Ma famille est une famille de forestiers. Sans préparation technique particulière, l'idée d'avoir un jour des bois était naturelle. Tout petit j'ai planté des peupliers avec ma mère et nous allions visiter des bois et des coupes en famille. Nous avons aussi une vision de parc avec des essences variées et exotiques. Cependant, devenir propriétaire d'une forêt n'est pas du tout comparable à la possession d'un bien immobilier.

QU'EST-CE QUI, SELON VOUS, REND UNIQUE LA GESTION D'UN PATRIMOINE NATUREL ?

Lorsque vous recevez un bien immobilier, l'acte de propriété vous donne à très court terme des obligations (locataires, chauffage, plomberie, etc.). Vous êtes donc immédiatement en responsabilité avec des actions à conduire de suite. Pour une forêt, la relation au temps est très différente. L'acte de propriété n'implique pas impérativement d'action immédiate. Pour les propriétés de plus de 25 ha, le plan simple de gestion est l'obligation majeure à respecter. Les engagements envers des tiers sont généralement à court terme (bail de chasse) ou pour des actions précises et ponctuelles comme la vente de bois de chauffage. Les engagements d'entretien des bois sont peu soumis à contrat long terme.

QUE SUGGÉREZ-VOUS AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SOUHAITANT TRANSMETTRE SEREINEMENT ET EFFICACEMENT À LEURS HÉRITIERS ?

Comme nous sommes sur des cycles longs, voire très longs, qui se déroulent sur plusieurs générations, nous devons avoir une réflexion à rebours de l'effervescence du rythme de vie actuel.

La première clé de succès serait de partager, très tôt, l'acte forestier et sa responsabilité. L'absence de contrainte de gestion à court terme est contrebalancée par une série de

décisions lourdes à long terme comme mettre la bonne essence au bon endroit ou encore prélever le bon sujet au bon moment. Il y a des décisions à construire et à prendre. Une autre clé est le respect du bois sous toutes ses formes, de la graine en devenir au meuble produit fini. Il est essentiel de comprendre pourquoi et comment nous en sommes arrivés là ou encore de saisir la richesse contenue dans une belle pile de bois de feu, dans du mobilier scolaire ou dans un objet en bois de grande valeur.

COMMENT JUGEZ-VOUS L'ASPECT FINANCIER ET FISCAL D'UNE TRANSMISSION ?

C'est un point majeur. La rentabilité financière de la forêt est très faible. Il est primordial que les transmissions soient fiscalement les plus légères possible et ne soient pas grevées de charges qui pourraient mettre en péril la propriété même.

Si pour payer les frais de transmission du fond, il faut faire une coupe à blanc sur des arbres qui ne sont pas mûrs pour la récolte, c'est navrant. C'est un manque de respect pour le travail des générations précédentes.

Comme pour l'agriculture, la valeur d'un bien à un instant donné vaut en partie par le fruit que l'on peut

récolter mais aussi en grande partie par l'énergie dépensée au fil des siècles pour permettre plantations et récoltes.

COMMENT ÊTES-VOUS PARVENU À COMMUNIQUER VOTRE INTÉRÊT POUR LA FORÊT À LA GÉNÉRATION SUIVANTE ?

En ce qui me concerne, j'ai demandé à mon fils de gérer directement une surface sur laquelle il prend seul les décisions techniques. Je suis fier et content de le voir faire différemment de ce que j'aurais imaginé. D'une part je ne possède pas de vérité absolue et d'autre part c'est une grande richesse que de tirer des enseignements avec lui. Il y a aussi une autre piste pour accompagner la transmission. Donnez à vos parcelles et carrefours, les prénoms de vos enfants ou de vos petits-enfants. C'est un moyen d'appropriation fort pour un enfant que d'avoir son prénom associé à un patrimoine naturel et vivant.

« Je suis fier et content de voir mon fils faire différemment de ce que j'aurais imaginé. »

Découvrez la vidéo :

<https://youtu.be/2iRQRTaddRYbe/2iRQRTaddRY>

3 questions à...

Denis Harang

Directeur de l'agence Berry Bourgogne, Denis Harang manage une équipe constituée de jeunes motivés et d'anciens heureux de leur transmettre leur savoir. Cette cohésion permet aux jeunes de trouver leur place au sein de l'agence et d'acquérir rapidement leur autonomie.



U..A DE JEUNES TECHNICIEN·NE·S COMPOSENT VOTRE ÉQUIPE, COMMENT LES ACCOMPAGNEZ-VOUS DANS CETTE PRISE DE FONCTION ?

Cinq nouveaux technicien·ne·s ont intégré l'agence Berry Bourgogne depuis le début 2018. Ils fonctionnent en doublon avec un tuteur de la même activité (exploitation ou sylviculture/gestion) sur différents secteurs géographiques afin de découvrir les différents peuplements qui composent les forêts de Bourgogne et du Centre. Ils bénéficient aussi de l'accompagnement soit du directeur adjoint de l'agence Victor Steenwinckel pour les activités de gestion et de sylviculture, soit de moi-même pour l'exploitation forestière.

De plus, des parcours de formation interne et externe sont mis en œuvre afin de faciliter leur intégration, leur autonomie et leur épanouissement au sein d'UNISYLVA.

U..A QUELLES SONT LES PRINCIPALES STRUCTURES ET ESSENCES DES PROPRIÉTÉS QUE VOUS GÉREZ ?

Les peuplements de l'agence Berry Bourgogne sont à dominante feuillue et en particulier de chênes. Ces forêts sont issues d'anciens taillis-sous-futaie en conversion, d'où sont extraits des chênes de très belle qualité et d'importantes quantités de bois d'industrie feuillu. La gestion de ces chênaies vise deux objectifs : le renouvellement des peuplements arrivés à maturité et l'amélioration de leur qualité par des éclaircies.

Les résineux sont quant à eux très présents à l'Est de l'agence dans le Morvan, ainsi que sur la partie Ouest en Sologne, Pays Fort et Pays Giennois.

U..A QUELS SONT LES DÉFIS AUXQUELS VOUS FAITES FACE QUOTIDIENNEMENT ?

Le plus grand challenge de l'agence est depuis le début de l'année 2019, d'assurer la présence et le maintien de ses activités dans l'Yonne suite à deux départs de techniciens expérimentés. Le recrutement de jeunes technicien·ne·s, dynamiques et motivé·e·s a permis d'atteindre pleinement ces objectifs en apportant les mêmes services et la même présence auprès de nos adhérents.

L'autre défi est d'assurer le renouvellement des nombreux peuplements issus de taillis-sous-futaie, en profitant de l'excellente glandée de l'année 2018.

L'agence BERRY BOURGOGNE en quelques chiffres

 **2 200**
ADHÉRENTS

30 
DOCUMENTS DE GESTION
DURABLE/AN
(80 % DE PLAN SIMPLE
DE GESTION)

 **100 500**
HECTARES EN GESTION


175 000
PLANTS FEUILLUS ET RÉSINEUX /AN

240 ha 
DE RÉGÉNÉRATION
NATURELLE EN COURS

 **50 000 m³**
COMMERCIALISÉS EN VENTE
POUR COMPTE

115 000 
UNITÉS COMMERCIALISÉES SOUS CONTRAT
D'APPROVISIONNEMENT

UNISYLVA BERRY BOURGOGNE, UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

14 bis rue Guynemer – 89 000 Auxerre
16 avenue Henri Laudier – 18 000 Bourges
2 rue du Professeur Anfray – 58 000 Nevers

RESPONSABLES AGENCE

Denis Harang – Directeur
Tél. 06 30 44 12 36 – denis.harang@unisylva.com
Victor Steenwinckel – Directeur adjoint
Tél. 06 84 05 80 01 – victor.steenwinckel@unisylva.com

COLLABORATRICES ADMINISTRATIVES

Accueil Autun – permanence le jeudi matin
Tél. 03 85 82 62 61
Accueil Auxerre – Catherine Dresch
Tél. 03 86 46 41 50 – yonne@unisylva.com
Accueil Bourges – Sophie Sarian
Tél. 02 48 70 99 97 – cher-loiret@unisylva.com
Accueil Nevers – Fanny Dorange
Tél. 03 86 36 25 64 – nievre@unisylva.com

COLLABORATEURS TECHNIQUES SUR QUATRE PÔLES

AUTUN

Bryan Belouze – Technicien Exploitation/Sylviculture/Gestion
Tél. 07 57 40 47 81 – bryan.belouze@unisylva.com
Jean-Pascal Fourneau – Technicien Exploitation/
Sylviculture/Gestion
Tél. 06 15 36 67 51 – jeanpascal.fourneau@unisylva.com

AUXERRE

Noémie Chavant – Ingénieure Sylviculture /Gestion
Tél. 06 86 46 91 35 – noemie.chavant@unisylva.com
Josselin Deneux – Technicien exploitation
Tél. 06 73 68 01 94 – josselin.deneux@unisylva.com
Maxime Devred – Technicien Sylviculture/Gestion
Tél. 06 78 38 56 03 – maxime.devred@unisylva.com
Alexandre Dietz – Aide technique
Tél. 06 82 79 59 44 – Email : alexandre.dietz@unisylva.com

BOURGES

Élodie Chasselinat – Technicienne exploitation
Tél. 06 31 20 32 72 – elodie.chasselinat@unisylva.com
Éric Deleplancque – Technicien exploitation
Tél. 06 10 90 39 81 – eric.deleplancque@unisylva.com
Tanguy Desiré – Technicien exploitation
Tél. 06 85 30 65 01 – tanguy.desire@unisylva.com
Léo Lalos – Technicien Sylviculture/Gestion
Tél. 06 88 98 23 64 – leo.lalos@unisylva.com
Guillaume Quillet – Aide technique
Tél. 06 10 90 44 71 – guillaume.quillet@unisylva.com

NEVERS

Gaëtan Aignelot – Technicien exploitation
Tél. 06 78 47 78 35 – gaetan.aignelot@unisylva.com
Nicolas Beaugrand – Technicien exploitation spécialisé
Peupliers
Tél. 06 78 46 32 70 – nicolas.beaugrand@unisylva.com
Bertrand Degrave – Technicien Sylviculture/Gestion
Tél. 06 15 36 67 55 – bertrand.degrave@unisylva.com
Sébastien Rhit – Technicien Sylviculture/Gestion
Tél. 06 18 07 62 08 – sebastien.rhit@unisylva.com
Émilie Ribaucourt – Ingénieure Sylviculture /Gestion
Tél. 06 78 38 57 65 – emilie.ribaucourt@unisylva.com

En bref

Les travaux de R&D à UNISYLVA

Une des missions de la Direction Technique d'UNISYLVA, en collaboration avec d'autres partenaires (dont le Groupe Coopération Forestière GCF et d'autres coopératives) et des organismes de recherche (FCBA, etc.), est de définir puis mener des projets de recherche et développement (R&D). Ces projets poursuivent plusieurs objectifs : améliorer la qualité de nos travaux et services rendus aux adhérents, adapter nos itinéraires sylvicoles et techniques d'exploitation et enfin réduire les coûts des travaux sylvicoles.

Parmi les projets en cours à UNISYLVA, « Douglas du plant à l'arbre » (AMI Innovation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) vise à optimiser

toute la chaîne de production du Douglas depuis les plants en pépinière jusqu'à la récolte des bois, en passant par les travaux de préparation du sol avant la plantation, l'élagage des arbres, etc.

D'autres thématiques sont au cœur des réflexions de la R&D : usage de la télédétection par drone ou satellite lors des inventaires, modèle de croissance du peuplier, formation des opérateurs, protection des sols, etc. Le changement climatique impose aussi de revoir le choix des essences, les techniques de plantation et la conduite des peuplements, pour lesquels des travaux sont lancés.

Assurez votre forêt, n'attendez pas qu'il soit trop tard !

Les propriétaires forestiers ont été confrontés ces 25 dernières années à des sinistres climatiques majeurs. Il n'est malheureusement pas improbable que de tels accidents climatiques se reproduisent dans les prochaines années.



Depuis le 1^{er} janvier 2017 la seule possibilité pour que votre propriété forestière soit indemnisée lors de dégâts causés par une tempête, un incendie ou une catastrophe naturelle est de souscrire à une assurance couvrant ces risques. UNISYLVA a travaillé cette question pour ses adhérents en partenariat avec l'assurance CONTRAT FORET portée par XLB/PACIFICA dont les prix sont très compétitifs.

Pour connaître les caractéristiques de ce contrat (montant de l'indemnisation, surface sinistrée, franchise, cotisation, souscription, etc.) ou réaliser une simulation de cette assurance sur votre forêt n'hésitez pas à contacter votre technicien·ne local·e.

Rappel : dans le cadre du « DEFI assurance », cette cotisation d'assurance est déductible des impôts dans la limite de 76 % avec un montant maximum retenu de 6 €/ha.

EXOSQUELETTES POUR LES TRAVAILLEURS FORESTIERS

Les travaux manuels en forêt (plantation, débroussaillage, nettoyage, élagage, bûcheronnage) sont reconnus pour être pénibles, en particulier du fait du port de charges lourdes, et sont usants à long terme pour les opérateurs concernés. Le projet EXTRAFOR a pour objectif de développer des exosquelettes adaptés aux conditions forestières afin de réduire la charge de travail et d'améliorer l'ergonomie. Des essais sont en cours avec deux de nos agents techniques, en ciblant prioritairement les travaux de dégagement et nettoyage au croissant mécanique et dans un deuxième temps le bûcheronnage. Ces tests visent aussi à adapter les méthodes de travail avec un exosquelette. Les résultats prometteurs permettront de moderniser l'image du bûcheron et de rendre plus attractifs ces métiers manuels pour lesquels les vocations se font rares.



Changement d'adresse de l'agence Perche Sologne

Depuis le 15 décembre l'agence Perche Sologne située au 12 rue Jean Joly à Blois a été transférée au 252 rue Jacquard 41 350 Vineuil. Les contacts téléphoniques et email restent quant à eux inchangés (Tél. +33 (0)2 54 55 80 00 – email : dept-41-45@unisylva.com).

Zoom sur

Un nouveau logo pour UNISYLVA



Logo ! Quèsaco ? Quelle étrange histoire se cache derrière ces quatre petites lettres en forme de contraction volontaire du terme « logotype » ?

Dans la pensée grecque antique, le « logos » est le discours parlé ou écrit. Par extension, « logos » désigne également la raison.

Discours et raison... Nous y voilà !

Comment inventer une nouvelle manière de parler d'UNISYLVA avec raison ? Comment montrer ce que nous sommes intimement : notre histoire, nos valeurs de résilience et de responsabilité, notre souci permanent de qualité et notre propension à voir loin ? La forêt nous inspire et nous impose une autre relation au temps : le temps des générations passées et surtout de celles à venir. Parce que nous sommes à son image, nous sommes à l'évidence ceux qui la révélons le mieux.

Posons-nous la question de ce qu'est un logo. Le dictionnaire Larousse nous apprend qu'il s'agit d'une « représentation graphique d'une marque commerciale, du sigle d'un organisme, d'un produit ». Un marqueur visuel donc ? Un « truc dessiné » qui permet d'être reconnu avant même d'être connu.

Alors, quel marqueur pour UNISYLVA ? En auscultant nos racines, en questionnant notre histoire et surtout celle de nos adhérents, est née l'évidence du blason comme socle de ralliement

identitaire. Il constitue la base graphique de notre nouveau logotype car il est indiscutablement un ingrédient visuel représentatif du lien entre toutes les parties prenantes de notre coopérative – salariés, adhérents et administrateurs. N'oublions jamais que nous sommes aussi une communauté de valeurs.

Mais que serait ce blason s'il ne s'inscrivait pas dans la réalité, le concret et le quotidien de ceux qui contribuent chaque jour au rayonnement d'UNISYLVA ? C'est donc afin de se rapprocher visuellement de l'empreinte en forme de « U » laissée par nos forestiers lors du martelage que le blason a été ouvert, repensé graphiquement et modernisé.

UNISYLVA se transforme, continue de se tourner vers demain, il semblait, de ce fait, indispensable de montrer cette volonté de progression – symbolisée par « l'arbre-flèche » qui orne le centre du « U-Blason » – et de se munir d'une typographie unique – la manière d'écrire notre nom UNISYLVA – spécialement dessinée en associant passé et présent.

Parce que notre logo doit faire sens, et aussi nous parler au cœur, il se pare d'un évident « vert forêt ». Et comme nous n'oublions pas que pour être reconnu il faut avant tout être vu, ce vert est associé à un orange vif... les forestiers que nous sommes comprendront pourquoi !



La forêt, patrimoine vivant, se transmet **de génération en génération**. Cette réalité nous engage sur la voie de la **responsabilité** sur le **long terme** par une gestion performante, intelligente, structurée et personnalisée.

La confiance qui nous est témoignée par les propriétaires forestiers nous impose de nous réinventer jour après jour ; nous encourage à développer nos expertises pour une **qualité de service unique**.

Nous cultivons chaque jour le meilleur de notre nature avec écoute, passion et **honnêteté**. Nous sommes les passeurs de nos forêts. Nous sommes UNISYLVA.

Bertand SERVOIS
Président d'UNISYLVA

Vous passez beaucoup de temps dans vos bois ?

Vous aimez votre forêt ?

Envoyez vos plus belles photos de forêt à sophie.farinotti@unisylva.com

Votre photo s'affichera peut-être dans notre prochain numéro.